
Communiqué de presse

Grand-Lancy, le 10 avril 2025

Dispositif spécial organisé par les tpg durant les travaux prévus à Lancy

Du 18 avril au 1^{er} juin 2025, les Transports publics genevois (tpg) adaptent leur réseau en raison d'un chantier important prévu à la route du Grand-Lancy. Un service de navettes, le prolongement de la ligne 18 et le recours à la ligne 82 assureront la continuité des déplacements sur le réseau tpg.

Les tpg mettront en place du 18 avril en fin de soirée au 1^{er} juin 2025 un dispositif spécial pour accompagner un chantier conséquent mené par la Ville de Lancy. Les travaux annoncés visent à créer un passage sous la route du Grand-Lancy afin de favoriser la mobilité douce. Ils entraîneront des perturbations sur les lignes 15 et 17 du réseau des tpg.

En effet, la ligne 15, qui relie « Nations » à « ZIPLO », verra son terminus provisoirement fixé à « Lancy-Pont-Rouge-Gare ». Elle sera la seule à circuler sur le tronçon « Plainpalais » - « Lancy-Pont-Rouge », la ligne 17 étant interrompue à « Plainpalais » pour faciliter les manœuvres des trams de la ligne 15.

Dans ces conditions, les tpg annoncent plusieurs mesures d'exploitation :

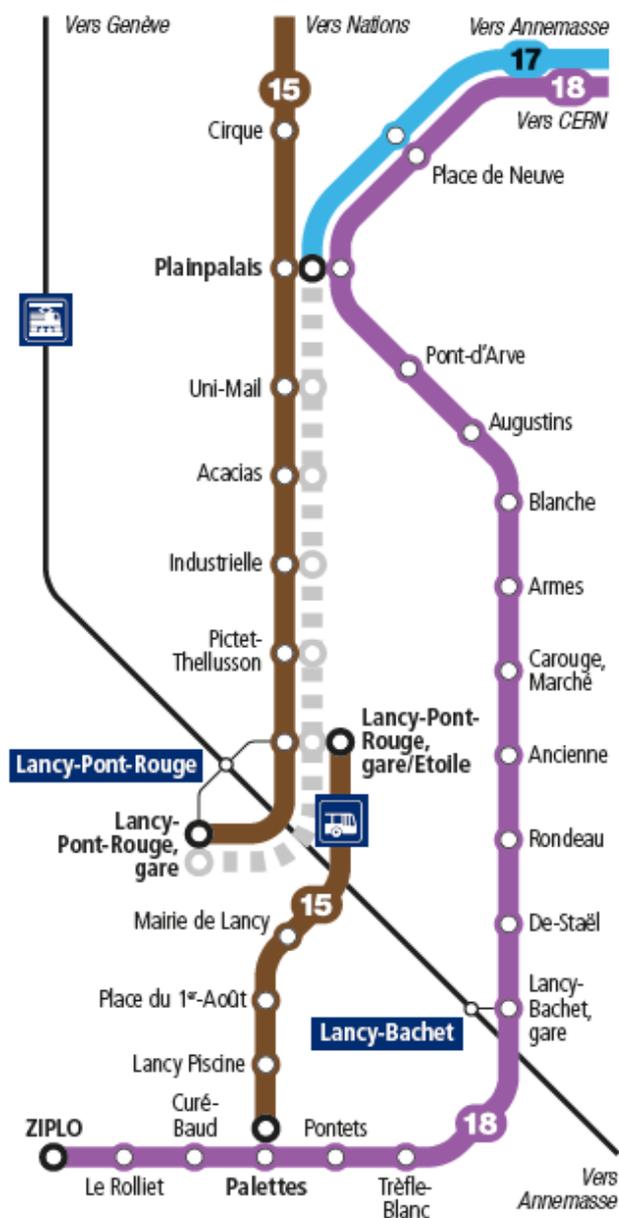
- Service de substitution assuré par des bus sur la ligne 15 : mise en place de navettes tpg reliant « Lancy-Pont-Rouge » à « Palettes » pendant toute la durée des travaux.
- Prolongement de la ligne de tram 18 : l'itinéraire de la ligne 18 sera étendu jusqu'à la ZIPLO, avec un doublement de l'offre sur le tronçon ZIPLO – « Lancy-Bachet-Gare » afin de garantir une fréquence inchangée au départ de la zone industrielle de Plan-les-Ouates. Les client-es pourront rejoindre le Léman Express à la gare CFF de Lancy-Bachet, en remplacement de Lancy-Pont-Rouge.
- Recours à la ligne 82 : cette ligne assure une liaison directe entre la ZIPLO et la gare CFF de Lancy-Bachet. Elle représente une alternative à la ligne de tram 18 pour ce trajet.

Ces mesures sont mises en place afin de limiter au maximum les désagréments causés par les travaux pour les client-es des tpg et pour garantir des alternatives efficaces. Vous trouverez ci-après un plan qui schématise les mesures prévues à partir du 18 avril.

Pour toutes questions pour les médias uniquement :

François Mutter, porte-parole des Transports publics genevois (tpg)
+41 22 308 31 60 / +41 79 694 49 44 - mutter.francois@tpg.ch

Plan détaillé



Les Transports publics genevois tpg sont l'opérateur de transport public de référence dans l'agglomération genevoise. Ils ont pour mission de contribuer à la gestion de la mobilité sur leur territoire en proposant une offre de qualité dans le respect des principes du développement durable. Les tpg visent dans toutes leurs actions l'excellence au service de la collectivité publique. Ils agissent dans le cadre d'un contrat de prestations renégocié tous les cinq ans avec l'État de Genève.